

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA LÉTHARGIE

(SCHLAFSUCHT DES ALLEMANDS);

THÈSE

*Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris,  
le 30 août 1833, pour obtenir le grade de Docteur en  
médecine;*

PAR GEORGE-FR. PFENDLER, de Vienne,

Autriche;

Membre de l'Académie impériale de médecine de Vienne; Docteur et Professeur  
en chimie; Professeur de médecine légale; Docteur en philosophie; Élève de  
l'École pratique polytechnique de Vienne; Maître en pharmacie; Membre de  
plusieurs Sociétés savantes, etc.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13.

1833.

# FACULTE DE MÉDECINE DE PARIS.

## Professeurs.

M. ORFILA, Docteur.	MM.
Anatomie.....	CRUVEILHIER.
Physiologie.....	ÉRARD.
Chimie médicale.....	ORFILA.
Physique médicale.....	PELLETAN, Examinateur.
Histoire naturelle médicale.....	RICHARD.
Pharmacologie.....	DETRUX.
Hygiène.....	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale.....	MARJOLIN.
Pathologie médicale.....	DUMÉRIL, Examinateur.
Pathologie et thérapeutiques médicales.....	ANDRAL.
Opérations et appareils.....	BOUSSAIS.
Thérapeutique et matière médicale.....	RICHERAND, Examinateur.
Médecine légale.....	ALIBERT, Président.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés.....	ADELON.
Clinique médicale.....	MOREAU.
Clinique chirurgicale.....	FOUQUIER.
Clinique d'accouchemens.....	BOULLAUD.
	CHONEL.
	BOSTAN.
	BOYER, Suppléant.
	JULES CLOQUET.
	DUFUYTREN.
	ROUX.

## Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT, DUBOIS.

## Agrégés en exercice.

MM.	MM.
BARON.	ELVIN.
BÉGIN (Auguste).	HOEMANN.
BLANCH.	JONAS.
BOYER (Philippe).	LACOUR.
BROUET.	LECLERC.
BROUILLARD.	MARTIN-SOULS.
BROUSSIN (Casimir).	PICHET.
COCHERAN.	REGNIER.
DARMAN.	SANSON (Jésu).
DELAB.	SANSON (Alphonse), Examinateur.
DELAB.	BOYER-COLLAS, Examinateur.
OSTIAZ.	THOMAS, Suppléant.

Par délibération du 3 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MONSIEUR LE BARON

# J.-L. ALIBERT,

Médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis, Professeur à la Faculté de médecine de Paris, Membre de l'Académie de médecine, Officier de la Légion-d'Honneur, Chevalier de plusieurs ordres, etc., etc.

*Faible témoignage de respect et de reconnaissance de la part de son dévoué disciple.*

G.-Fr. PFENDLER.



---

## QUELQUES OBSERVATIONS

POUR SERVIR

# A L'HISTOIRE DE LA LÉTHARGIE

(SCHLAFSUCHT DES ALLEMANDS).

La léthargie fut long-temps et est peut-être encore considérée par les médecins comme un symptôme de maladie, mais en Allemagne on commence à se convaincre que cette affection est aussi idiopathique, se basant sur les symptômes particuliers à cette maladie et sur les lésions anatomiques. Si ces lésions n'ont pas été toujours aperçues, ce n'est pas par faute de non-existence, mais par difficulté de les trouver. J'ai recueilli plusieurs faits qui ont attiré l'attention des médecins allemands, et surtout la première observation, dans laquelle les lésions anatomiques ont été clairement démontrées. Me livrant depuis quelque temps aux recherches sur les maladies nerveuses, travaillant à une monographie sur la léthargie, et les bornes d'une thèse ne me permettant pas de la publier entièrement, j'ai choisi la partie pratique, qui m'a paru la plus propre à constater que cette ma-

ladie est *idiopathique*. Je me suis adonné avec d'autant plus de plaisir à ce travail , qu'à côté des beaux articles des dictionnaires de médecine sur l'épilepsie, chorée, léthargie, catalepsie ; etc., la léthargie est totalement abandonnée , malgré que cette maladie doit , à cause de sa forme de mort apparente , fixer à un haut degré l'attention du médecin.

La léthargie, de *λεθη oblitio*, et *αποος oblitio*, est connue sous différentes dénominations , telles que l'assoupissement, coma , carus, sopor, cataphora ; schlafsucht , schlummersucht des Allemands , lethargy des Anglais. Je conserve le mot léthargie, parce qu'*Hippocrate* l'a déjà employé, et paraît la plus juste expression pour cet état morbide. La léthargie est une maladie du système nerveux, qui consiste dans un sommeil morbide, profond et excessivement prolongé, et dont le siège paraît particulièrement placé dans la moelle épinière, les nerfs et dans le système ganglionnaire, et dont le cerveau ne paraît spécialement atteint que sous l'influence des nerfs et de ses ganglions. Les causes, les symptômes, la marche, la durée et la terminaison seront mieux éclaircis par les observations suivantes. Le médecin attentif et à l'abri de toute prévention se convaincra, à la lecture de ces faits, que cette affection est réellement idiopathique, et que, s'il y a des complications, elles sont communes ordinairement à toutes les maladies nerveuses. *Joseph Franck* a traité la léthargie sous le nom de cataphora, dans son ouvrage (*Praxos medica*) très-étendu. *M. Andral*, dans sa belle classification des maladies du système nerveux, a placé cette maladie dans la seconde section et dans la quatrième classe : maladies formées par un trouble des fonctions du sommeil. Pour juger cette maladie dans toute son étendue, je commence les observations par lesquelles il sera prouvé que si la léthargie est quelquefois symptomatique, suite de fièvres intermittentes et continues, d'exanthèmes, d'encéphalite, d'hydrocéphale, de catalepsie et d'apoplexie, il n'y a aucun doute qu'il y a des états morbides essentiels dont les seuls symptômes sont un sommeil profond et de longue durée, et que la léthargie soit aussi *idiopathique et chronique*.

P<sup>r</sup>. OBS. *Léthargie de 18 mois de durée; mort par suite d'une phthisie tuberculeuse.* Charles Haag, fourrier-major du train autrichien, âgé de quarante-deux ans, né de parens sains, d'une constitution faible, de taille moyenne, n'avait jamais éprouvé de maladies graves. En garnison à Komorn (Hongrie), ayant soustrait les fonds de la caisse qui lui était confiée, il fut pris, le 6 juin 1823, d'une grande frayeur, suivie d'un état cataleptique, lorsque ses chefs voulurent vérifier ses comptes. Par suite, il conserva pendant trois mois des attaques d'épilepsie, et puis tomba dans une léthargie profonde qui dura depuis quinze mois, lorsqu'il fut apporté, le 1<sup>er</sup> décembre 1824, à la clinique de Vienne, où il fut continuellement observé par deux médecins, pour s'assurer de toute simulation de la part du malade. Les yeux étaient fermés, la face pâle, les joues creuses; la respiration, la circulation, la sécrétion de l'urine, la transpiration et les selles étaient régulières; mais elles s'effectuaient avec peu d'activité; le bruit le plus fort, l'ammoniacque, etc., n'ont produit aucun effet sur l'état du malade; les mouvemens volontaires des muscles étaient abolis, le pied gauche paralysé, pouls de 84 à 90, petit, rétréci et dur; la bouche était fermée par un fort trismus. 2 décembre. On essaya une medication altérante, intérieurement et extérieurement, une contre-stimulante: inf. fl. arnica, tart. émét. gr. i, bains caustiques de potasse. La transpiration et la respiration étaient accélérées, pouls de 82 à 93; les jours suivans on augmenta les doses, et l'on ajouta de forts sinapismes sur la colonne vertébrale. 11 décembre. L'émétique avait produit des vomissemens; à une heure après minuit la mâchoire inférieure s'ouvre pendant quelques minutes, de même à cinq heures; la respiration devint plus libre, plus sensible, et l'approche d'une lumière a provoqué des crispations. 12 décembre. On appliqua un moxa entre l'atlas et l'axis: le malade ne montra pas la moindre sensibilité à cette opération; il avait des vomissemens dans la nuit, le pouls et la respiration étaient accélérés et augmentés. 15 déc. Le malade a commencé à ouvrir les paupières par intervalles; on lui appliqua le cautère actuel sur les vertèbres lombaires et à l'origine des nerfs cervicaux: même insensibilité qu'aux

applications précédentes. 18 déc. Le malade avait dans le bain des convulsions tellement fortes que l'on fut forcé de le retirer; le pouls accéléré, rémittent, et; après quelques convulsions, le trismus disparut entièrement. Le malade porta quelquefois, en tremblant, la main à la tête; la bouche était à demi ouverte. L'urine était rougeâtre; l'irritabilité et la sensibilité étaient augmentées; en pressant sur le plexus solaire et la région supérieure du ventre; les yeux s'ouvrent; et le malade s'efforçait de faire des mouvemens. 20 déc. On lui donna : musch. gr. i toutes les trois heures. Depuis plusieurs jours on observa une blennorrhée urétrale, et quelquefois même des érections. 23 déc. Le pouls est de 76 à 88. On appliqua un sinapisme sur le plexus solaire, et, pour augmenter l'effet du musc : inf. rac. angl. ʒij, coll. ʒx, alth. ʒʒ. 28 déc. Amélioration considérable; le malade pouvait même rester quelques minutes assis. 29. déc. Le malade avait les premiers sentimens de douleur au pansement de la plaie du moxa; la connaissance se rétablit. On lui ordonna des bains aromatiques tous les deux ou trois jours. Il avait du dégoût pour les médicamens et pour la soupe au vin; il était également sensible contre les sinapismes placés sur le genou, qui le rubéfia en quatre heures. 30 janvier. L'amélioration continua; la plaie du moxa commença à suppurer, et ses bords étaient rouges et enflammés. 31 janv. Le malade est pris de frissons, pouls 107, plein et dur; la respiration difficile, la peau rouge, la température augmentée, beaucoup de soif, la langue blanche; on employa une méthode antiphlogistique, cataplasmes émolliens : déc. alth. ʒx, inf. digit. ʒ, sirop ʒʒ; lavemens émolliens. Le soir, le malade avait une forte transpiration, épistaxis au côté gauche; il se forma un érysipèle aux tempes, que l'on combattit par des fomentations; on continua ce traitement jusqu'au 17.

On observa bientôt les premiers signes du mouvement volontaire; la fièvre et l'érysipèle avaient disparu. On reprit la médication existante avec le meilleur succès : rac. val. ʒij, rac. angl. ʒij, col. ʒx, alth. ʒʒ; bains aromatiques. Le pied gauche était toujours paralysé. La blennorrhée urétrale a augmenté depuis quelques jours; le ma-



lade avait déjà un peu d'appétit , et la mastication était possible. Le 1<sup>er</sup> février, pour faire disparaître la paralysie , on essaya la compression ; le tourniquet était placé un peu au-dessus du genou gauche , il causa un fort tremblement et beaucoup de douleur ; on le plaça plus haut à la cuisse, où on le laissa un quart d'heure : il occasiona des convulsions cloniques, tremblemens de tout le corps, crispations douloureuses des muscles de la face , grincemens des dents, allongement des membres ; le tronc est penché en arrière , pouls 108, température augmentée. Le malade eut trois attaques intermittentes de cinq à dix minutes chacune, et tomba dans un sommeil d'un quart d'heure, où il fut pris d'une dernière et quatrième attaque. Les convulsions étaient tellement fortes que, malgré les gardiens, il se précipita de son lit, et tomba sur la face. Cette chute violente parut d'une grande influence sur son entier rétablissement : la paralysie du pied gauche était disparue, et la connaissance se rétablit entièrement ; il se mit à pleurer, et se releva sur son lit de lui-même. Le 8, le rétablissement fit en peu de temps de rapides progrès ; l'appétit était excessif, et le malade resta quatre heures hors du lit, appuyé sur des béquilles, et commença à articuler quelques mots, car il avait conservé encore la paralysie de la langue, la faiblesse et la lassitude des membres. On lui donna le quinquina avec la valériane. Au mois d'avril, il fut envoyé aux eaux minérales sulfureuses, dont l'usage le fit marcher seul et sans aucun appui. Le langage se rétablit entièrement ; et, à la fin du mois de juin, il fut tout à fait guéri, et fut renvoyé de l'hôpital. Pendant deux ans, point de récidive ; le malade se porta très-bien jusqu'au 27 janvier 1827, où il fut pris d'une bronchite causée par un froid sévère et humide ; il la négligea, et elle devint chronique. Il se forma ensuite une phthisie tuberculeuse avec fièvre le soir, crachats avec beaucoup de pus, et trois mois après il fut, pour la deuxième fois, apporté dans un état hectique à la clinique. Pendant quarante-neuf jours, il fut traité pour cette dernière maladie, pendant laquelle on n'observa jamais aucun symptôme d'aliénation men-

talé, de délire, ni d'autres affections nerveuses; son état, qui était devenu désespéré, se termina par la mort le 16 mai 1827.

*Autopsie.* — A. *Moelle épinière.* 1°. L'origine de la moelle était entourée de vaisseaux anormaux et très-minces; 2°. entre les quatrième et septième vertèbres dorsales un amas de tissu léger était formé par des vaisseaux sanguins très-minces de deux pouces et demi de long, qui entourait la face postérieure de la moelle; entre les deuxième et cinquième vertèbres lombaires, la gaine de la moelle était étendue de l'épaisseur d'un doigt, bleuâtre, transparente et couverte de deux corps hydatides. En ouvrant ici la membrane dure de la moelle, on obtint deux onces de sang aqueux; 4°. chaque nerf de l'origine des vertèbres lombaires était entouré de vaisseaux anormaux; 5°. dans le canal vertébral sacré, on observa, sur la queue de cheval, une masse d'une substance gélatineuse qui s'était répandue entre les filets nerveux, qui étaient aussi accompagnés de vaisseaux anormaux; 6°. la membrane de la moelle était entourée de beaucoup de vaisseaux sanguins. — B. *Cerveau.* Les ventricules latéraux ne contenaient pas plus de sérum qu'à l'ordinaire; le plexus vasculaire contenait plus de sang que le gauche; 2°. la glande pinéale était dans un bon état, mais un peu granulée; 3°. la pie-mère formait sur les corps quadrijumeaux une toile épaisse de vaisseaux sanguins anormaux; toutes les veines étaient injectées; 4°. la mésocéphale et la moelle allongée, comme les origines de tous les nerfs, étaient fortement injectés, particulièrement ceux de la cinquième paire, les nerfs trijumeaux. Lorsqu'on coupa la mésocéphale par le milieu, il parut que chaque fibre était accompagnée de vaisseaux sanguins; 5°. les ganglions étaient aussi entourés de vaisseaux sanguins et couverts d'un rouge sérum; 6°. le nerf grand sympathique et les nerfs splanchniques étaient hypertrophiés et d'une couleur blanche. — C. *Cavité thoracique.* Le poumon était en suppuration, et entre la face extérieure du poumon et la plèvre était une grande poche remplie de pus. Dans la cavité gauche, existait une grande quantité d'eau; 2°. entre la bifurcation des bronches il y avait

une concrétion calcaire dans une glande bronchique ; 3°. les grands vaisseaux sanguins étaient enveloppés de petits vaisseaux en forme d'une toile ; 4°. la membrane muqueuse des bronches était un peu rouge ; entre les ventricules de *Morgagni* existait un abcès du volume d'un pois. — D. *Cavité abdominale*. 1°. Le colon descendant et l'S étaient fortement rétrécis, et en quelques points existait un gonflement variqueux de veines ; 2°. le ganglion solaire et tous les nerfs qui partent de ce ganglion étaient hypertrophiés.

II°. ons. Mademoiselle J. M<sup>\*\*\*</sup>, âgée de quinze ans, réglée à quatorze ans, d'une santé parfaite, n'avait jamais éprouvé de maladies graves ; son père et ses trois enfans n'avaient jamais eu de maladies nerveuses. La malade était forte, bien faite, tempérament sanguin ; très-blanche, et des couleurs fraîches et vermeilles. On soupçonna qu'elle s'était livrée à la masturbation, le clitoris était d'une longueur très-prononcée. Le 13 décembre 1820, quatre mois après que les règles se sont formées, la malade a ressenti une céphalalgie intense, une grande sensibilité et irritabilité, peu de sommeil, convulsions générales sans écume à la bouche ; la force musculaire était augmentée d'une manière étonnante : cinq ou six hommes ne pouvaient la retenir.

Cet état dura trois semaines, après lesquelles la chorée se déclara ; après la chorée, la catalepsie et un véritable tétanos, avec forte raideur musculaire, trismus et impossibilité de la déglutition ; après le tétanos, un rire nerveux et un hoquet, puis des palpitations qui ont terminé avec des convulsions ; ensuite la léthargie s'est déclarée : elle a duré trois ou quatre jours, et s'est répétée dix à douze fois. Toutes les médications ont été essayées, telles que la valériane, moschus, castoréum, assa-fetida, camphre, proto-chlorure de mercure 70 grains, et acide hydrocyanique 30 grains, dans un espace de quinze jours, cyanure de zinc, strychnine, etc., sans obtenir aucune amélioration. Dans une dernière consultation, donnée par les premiers médecins de Vienne, tels que MM. *Pierre Frank, Malfatti,*

plus tard médecin du duc de Reichstadt, *Staudenheimer*, médecin de l'empereur, *Capellini* et *Schaeffer*, ou déclara que la malade, étant épuisée du côté de ses forces, ne laissait aucun espoir, et qu'après l'emploi inutile de tous les médicamens usités, la maladie, dont le siège était reconnu dans la moelle épinière et le système ganglionnaire, étant trop avancée, elle n'aurait que deux ou trois jours à vivre. En effet, le soir suivant, comme j'étais auprès de son lit, elle fit un mouvement, se relève, se jette sur moi comme pour m'embrasser, et retombe ensuite comme frappée par la mort. Pendant quatre heures je ne pouvais observer aucun souffle d'existence, et je fis avec M. *Frank* et *Schaeffer* tous les essais possibles pour exciter en elle une étincelle de vie : ni miroir, ni plume brûlée, ni ammoniaque, ni piqûres, ne purent nous donner aucun signe de sensibilité : le galvanisme fut employé sans que la malade montrât quelque contractilité; M. *Frank* même la jugea morte, mais en conseillant toutefois de la laisser dans le lit. Pendant vingt-huit heures, aucun changement; on croyait sentir déjà un peu l'odeur de la putréfaction; la cloche des morts était sonnée; ses amies viennent de l'habiller en blanc et de la coiffer de couronnes de fleurs, tout se disposait autour d'elle pour l'enterrement. Pour me convaincre des progrès de la putréfaction, je reviens auprès de mademoiselle de M<sup>me</sup>; mais elle n'était pas plus avancée qu'auparavant; au contraire, quel fut mon étonnement lorsque je crus apercevoir un faible mouvement de respiration! Je l'observai de nouveau, et je vis que je ne m'étais pas trompé. Je pratiquai de suite des frictions, des irritans, et après une heure et demie, la respiration augmente, la malade ouvre les yeux, et, frappée par l'appareil de la mort, elle revient à la connaissance et me dit en riant : Je suis trop jeune pour mourir. On la transporta de suite dans un autre appartement, où elle fut bientôt prise d'un sommeil qui dura dix heures. La convalescence marcha assez vite par l'emploi des bains aromatiques et des toniques, et la malade, dont le système nerveux était débarrassé entièrement de son état morbide, parut aussi fraîche et aussi

bien portante qu'auparavant. Pendant son état léthargique, où toutes les fonctions paraissent suspendues, les forces se concentrèrent sur l'ouïe, puisqu'elle entendit et eut connaissance de tout ce qui se disait auprès d'elle, et me cita ensuite les mots latins de M. Frank; sa plus affreuse position était d'entendre les préparatifs de mort sans pouvoir sortir de son état. Elle a vécu encore treize ans : le mariage et trois accouchemens n'ont pas altéré sa santé. Trois mois avant sa mort elle était enceinte; elle fit une chute de cheval, qui pour le moment n'eut pas de suites fâcheuses, mais six semaines après elle est morte dans l'espace de six heures. Mon absence ne m'ayant pas permis d'assister à l'autopsie, j'ai seulement appris qu'elle avait dû succomber à une rupture du cœur; le système nerveux n'a pas été observé, à mon grand déplaisir.

III<sup>e</sup>. OBS. Rachel N., âgée de vingt-huit ans, mariée, était depuis deux ans sujette à la catalepsie, et fut traitée par un médecin très-habile de Vienne. Après plusieurs médicamens employés, la catalepsie a cessé; mais ensuite une léthargie s'est déclarée, qui a duré pendant plusieurs mois; la malade a dormi de quarante-huit à soixante-huit heures, mais dans une des dernières attaques elle fut prise pour morte : déjà enterrée, le fossoyeur, voulant s'emparer des vêtemens, ouvre dans la nuit son cercueil; mais pendant son opération, celle-ci revient subitement à la vie. Le fossoyeur, épouvanté, veut fuir; Rachel l'appelle, et lui dit de la faire conduire chez le médecin qui l'avait soignée. Celui-ci informe le mari de la résurrection de son épouse. La malade conserva depuis une parfaite santé; j'eus moi-même l'occasion de lui parler plusieurs fois dans la suite, et on l'appela *la belle Juive ressuscitée*.

IV<sup>e</sup>. OBS. Milady Roussel, femme d'un colonel anglais, était tombée dans une léthargie très-profonde, et tout le monde la regardait comme morte. Son mari, qui l'aimait très-tendrement, ne voulut pas croire à l'état de sa femme; il la laisse dans son lit beaucoup au-delà du

temps prescrit pour l'enterrement, et quand on vint lui annoncer quelle doit être mise au cercueil, il répondit qu'il brûlerait la cervelle à celui qui serait assez hardi pour vouloir lui ravir le corps de sa femme. Huit jours entiers se passèrent ainsi sans que le corps présentât le moindre signe d'altération ou de putréfaction, mais aussi sans qu'il donnât le moindre signe de vie. Quelle fut la surprise du mari, qui lui tenait une main qu'il baignait de ses larmes, lorsqu'au son des cloches de l'église voisine, sa femme se réveilla comme en sursaut, et se levant sur son lit, dit: Voilà le dernier coup de la prière, allons; il est temps de partir! Elle guérit parfaitement, et vécut encore long-temps. (Jour. de savans, 1746.)

Ces faits prouvent peut-être l'influence que peuvent avoir certains stimulans moraux pour rappeler des hommes de la léthargie à la vie, qu'ils semblent avoir perdue, et qui, quelquefois, sont plus actifs que les stimulans physiques les plus énergiques. Peut-être aussi la léthargie, comme beaucoup d'affections nerveuses, doit fixer particulièrement l'attention des médecins. Quoi de plus affreux que d'être enseveli encore vivant! Certes, ces cas n'étaient pas très-rars, et l'Allemagne nous en a donné des exemples assez nombreux. En France, ces cas n'étaient pas plus rares... *Vesale*, *Servet* et *Philippe Pou*, furent accusés d'homicide pour avoir commencé des études anatomiques sur des hommes qu'ils croyaient faussement morts; un pareil malheur arriva à l'abbé *Prévôt*. *Winslow*, célèbre anatomiste, avait été enseveli deux fois; François *Civille*, gentilhomme de Charles IX, se qualifiait dans ses actes de trois fois mort, trois fois enterré, trois fois ressuscité par la grâce de Dieu.

*Tbouret*, l'ancien doyen de la Faculté de Paris, chargé de présider aux exhumations du cimetière des Innocens, vit un assez grand nombre de cadavres et d'ossemens, dont la position indiquait que des malheureux, enterrés trop précipitamment, étaient revenus à la vie, et cette remarque l'avait tellement frappé, qu'il ordonna, par disposition testamentaire, des mesures propres à empêcher qu'un semblable malheur ne lui arrivât. *Brians* rapporte, après l'ouvrage de *Brusier*,

que 52 personnes furent enterrées vivantes, 4 ouvertes avant leur mort, 53 déjà ensevelies lorsqu'elles revinrent à la vie, et 72 réputées mortes sans l'être; 181 victimes de cette déplorable erreur! Ces exemples ont excité l'attention des médecins allemands, et de M. *Hufeland* en particulier, qui se distinguèrent par les garanties qu'ils apportèrent contre de tels événemens. A Vienne, chaque médecin est obligé maintenant de donner au gouvernement une déclaration constatant le genre de maladie à laquelle le malade a succombé, mesure qui empêche les officiers de santé, et surtout les charlatans, de traiter les maladies graves. ( Pareille obligation existe à Paris depuis le 6 décembre 1820. ) On a établi aussi dans chaque paroisse des maisons mortuaires où les décédés sont exposés pendant vingt-quatre heures, avant lequel temps l'enterrement ne peut avoir lieu; en quelques endroits on a même fixé soixante-douze heures en hiver. Outre ces précautions, beaucoup de particuliers ordonnent, dans leurs dispositions testamentaires, que l'on fasse l'ouverture de leurs corps, dispositions très-salutaires pour l'anatomie pathologique, et qui pourra faire cesser le plus facilement, en Angleterre, les *resurrection-men* ( voleurs de cadavres ), désir le plus vif de ma part, attendu que j'étais pendant plusieurs jours poursuivi à Édimbourg par le fameux Burske, chef d'une bande qui a cherché à prendre les étrangers pour les étouffer et vendre leurs cadavres.

V.—VI. ons. Les médecins les plus anciens connaissaient la léthargie, puisque *Hippocrate* en fait une description très-exacte dans le *Coac.*, sect. II; il rapporte, entre autres exemples, l'histoire de la femme d'Olympias, qui, après avoir eu une fièvre hectique, tomba, le cinquième jour, dans une léthargie pendant laquelle elle accoucha sans connaissance. La léthargie est pour la médecine légale d'une grande importance, puisqu'elle est une de ces maladies très-rares, pendant laquelle le viol et l'accouchement peuvent avoir lieu chez une femme sans qu'elle en ait connaissance; et je me suis convaincu de cette vérité en pratiquant chez différentes malades des piqûres avec des

aiguilles sur les parties génitales, sans faire éprouver la moindre sensibilité.

VII<sup>e</sup>. — XVI<sup>e</sup>. ons. *Petrus Forretus*, 1602, fait mention de neuf cas de léthargie ( *Voy. Observ. médic.*, lib. X. Francfort. )

XVII<sup>e</sup>. ons. Un paysan était sujet pendant trois mois à une mélancolie profonde qui se termina par une léthargie de six mois de durée; puis il revint à sa première connaissance, et tomba dans un sommeil profond, après lequel sa santé fut entièrement rétablie. ( *Hamb. Mém. de l'Acad.* 1707. )

XVIII<sup>e</sup>. ons. Un homme de quarante-cinq ans, sujet à l'ivresse, fut apporté dans un état léthargique à la Charité. Cette léthargie, causée par une grande frayeur, dura quatre mois. Les yeux étaient fermés; aucun mouvement volontaire n'avait lieu, et les membres restaient dans la position où ils avaient été placés. Il ne pouvait rien avaler, quelques cuillerées de vin étaient la seule nourriture; les moyens les plus irritans n'avaient aucune influence sur son état: une fois seulement il prononça quelques mots, et retomba ensuite dans le sommeil. Après avoir employé en vain toutes les médications, on le plongea dans un bassin d'eau bien froide: il ouvrit les yeux, et regarda les personnes qui l'entouraient: il commença à parler. La convalescence marcha promptement, et dans peu de temps il avait recouvré sa première santé. ( *Mém. de l'Acad.*, 1713. )

XIX<sup>e</sup>. ons. Un garçon des coches, âgé de quarante-cinq ans, en apprenant une nouvelle qui fait impression sur lui, s'endort peu à peu, et reste dans cet état à l'hôpital de Rouen pendant quatre mois. Dans le cours des deux premiers mois, il était insensible à tout mouvement, à tous les stimulans, et on pouvait à peine observer quelquefois un léger frémissement des paupières; cependant on parvenait de temps à autre à lui faire prendre une cuillerée de vin ou de bouil-



lon. Dans les deux derniers mois il était moins profondément endormi; on pouvait même dire qu'il semblait se réveiller successivement, et la léthargie se dissipa; il était d'une maigreur excessive. Tous les remèdes stimulans, administrés à l'intérieur ou à l'extérieur, étaient employés sans le moindre succès. (*Imbert, Mémoires de l'Académie, 1713.*)

XX. OBS. *Joseph Bertin*, anatomiste distingué et premier médecin du roi de France, en 1746, était d'un caractère extrêmement timide. Étant en Moldavie, il quitta sans motif ses compagnons de voyage, et fut se réfugier dans un marais pour se soustraire à de prétendus assassins. Après avoir erré long-temps dans les marécages et les forêts, il retourna à Paris, où il reprit son service auprès du roi; mais l'hallucination qu'il était poursuivi par des hommes qui en voulaient à sa vie le tourmentait sans cesse; ensuite il tomba dans une véritable léthargie qui dura trois jours, après lesquels il se réveilla avec une entière connaissance; demi-heure se passa, et il retombe dans un nouvel état léthargique de quatre jours de durée. Les remèdes les plus efficaces sont employés sans succès; cependant il se rétablit; et, malgré l'activité et le mouvement qu'il mettait dans ses affaires, il eut dans la suite plusieurs attaques de léthargie, dont la dernière dura huit jours, et, chose remarquable, il connut, en revenant à lui, l'heure et le jour de son réveil. Depuis il fut entièrement guéri, sans pouvoir observer en lui la moindre trace de maladie ni de faiblesse d'esprit.

XXI. OBS. *J. N.*, âgé de vingt ans, tomba dans l'eau le 10 novembre 1794, et en fut retiré une demi-heure après. Les différens moyens employés dans ce cas le ramenèrent à la vie et à la santé. On croyait que tout danger avait disparu, quand il tomba subitement dans un sommeil léthargique qui dura quarante-sept heures. Il était sans mouvement; la respiration était presque éteinte, la figure avait peu changé; il était pâle, sa couleur naturelle. Il ne prit aucune nourriture pendant son sommeil; tous les moyens pour le réveiller

furent sans effet, puis il se réveilla de lui-même, et ne voulut jamais croire qu'il avait dormi si long-temps.

XXII<sup>e</sup>. obs. René Bellanger fut porté à l'Hôtel-Dieu en 1766; il tomba pendant six ans constamment dans un sommeil léthargique qui durait du mardi au samedi, de quinze jours en quinze jours. Cet homme, atteint d'un peu de désordre dans les fonctions mentales, courait les campagnes, et s'y couronnait de fleurs. Ses amis imaginèrent de le plonger, malgré lui, et lorsqu'il avait fort chaud, dans une rivière; il n'y fut pas plus tôt, qu'il demeura immobile comme un terme, et s'endormit. En vain, pendant ses accès, on le remuait, on le pinçait: les moyens les mieux indiqués parurent toujours prolonger son sommeil. Entre ses accès, il dormait comme les autres hommes, et s'éveillait aussi facilement. Enfin, des douches froides reçues sur la tête, moyen déjà préconisé par *Celse*, firent cesser les accès, et ils ne reparurent plus. (*Lecam, Méd. prat.*)

XXIII<sup>e</sup>. obs. *Salmuté* parle d'une fille qui, ayant dansé pendant quatre jours, dormit quatre jours et quatre nuits sans interruption. (*Cent. III, obs. 66.*)

XXIV<sup>e</sup>. obs. Un homme s'endort pendant un mois sans que rien puisse l'éveiller; il sort spontanément de cet état, retombe deux ans après dans un second état léthargique qui dura près de quatre mois; enfin l'année suivante le malade avait encore un accès plus long. (*Transactions.*)

XXV<sup>e</sup>. obs. Les médecins anglais ont cité un cas assez remarquable d'une femme qui a dormi dix-huit heures dans chaque jour, et cet état morbide a duré pendant dix-huit ans. (*Observ., Lond., vol. I.*)

XXVI<sup>e</sup>. obs. B...., âgé de vingt-huit ans, n'avait jamais été sujet

à aucune espèce de maladie, se portait encore très-bien lorsqu'il tomba dans un état léthargique qui dura un mois entier; après ce temps, il se réveilla et vaqua à ses affaires comme précédemment. Mais après deux années il retomba dans un nouvel accès de dix-sept semaines de durée; enfin il revint à la santé sans pouvoir être convaincu qu'il avait dormi si long-temps. Un an s'était à peine écoulé lorsqu'il éprouva une troisième attaque, qui dura plus long-temps encore. Pendant la maladie, les moyens les plus irritans étaient employés sans succès; il montra toujours une grande insensibilité. (*Stoll, Prac.*, vol. I, page 350. )

XXVII<sup>e</sup>. ons. Une jeune femme hystérique tomba dans une léthargie qui dura six mois. La deuxième fois seulement elle dormait si profondément, qu'on ne parvenait à la réveiller qu'avec une très-grande difficulté, soit en lui parlant très-haut, soit en la secouant fortement. Du reste, elle n'en conservait aucun souvenir, et s'endormait dans le moment où elle voulait aller à son travail de ménage ou à ses affaires; plusieurs fois elle avait laissé échapper un meuble ou ce qu'elle tenait dans ses mains. Elle avait beaucoup de chagrins de famille, était mélancolique et avait même montré un penchant au suicide. Dans ses accès toutes les fonctions de nutrition étaient dans l'état normal, le pouls fort, lent, mais la respiration à peine sensible. (*Vocab. gén. de méd.*, Nancy, 1816.)

XXVIII<sup>e</sup>. ons. Madame la présidente L.... (Prusse), très-bien portante, tomba, en 1822, dans une profonde léthargie, dont elle fut prise plusieurs mois de l'année; elle se réveillait tous les deux jours pour prendre des alimens et satisfaire à ses besoins naturels; si, éveillée, on oubliait de lui donner des alimens, elle s'endormait de nouveau jusqu'au nouvel accès. Elle avait une connaissance exacte de tout ce qui se passait pendant son sommeil. Cet état dura plusieurs années, après lesquelles elle mourut dans un état hectique.

XXIX. cas. Le colonel de K..... était depuis quelques années dans l'habitude de dormir nuit et jour; il se réveillait seulement de temps en temps pour prendre des alimens et boire des liquides alcooliques, et s'endormait de nouveau. Le pouls était lent et plein. C'est pour chasser l'ennui, disait-il souvent, que je vis ainsi. Il mourut hydro-pique. Il paraît que le sommeil auquel le colonel s'abandonnait était plus artificiel que léthargique.

XXX. cas. A. L....., ancien militaire, avait servi dans la Vendée et plus tard en Égypte. Depuis 1825 il avait eu quatre attaques de léthargie: la première a duré dix, la seconde cinq, la troisième huit, et la quatrième seize jours. Le 15 décembre 1828 il en éprouva une nouvelle dans une grange, où il resta jusqu'au 31. On le transporta à l'hôpital de la Charité, et il fut rétabli. On observait que huit à quinze jours avant l'accès les yeux étaient clairs et brillans, les paupières éprouvaient des mouvemens rapides, et le malade sentait un penchant à marcher et à rechercher la solitude. Plusieurs fois il abandonna son domicile pour n'être pas interrompu dans son sommeil. Il assurait sentir à l'approche de la maladie une douleur véhémente et un grand froid dans la *colonne vertébrale*.

# XXXI. cas. *Léthargie; durée de quatre ans, trois mois et onze jours.* La malade D. E\*\*\* était fille d'un tisserand, à Louenberg en Silésie, ayant deux enfans: un fils, qui était pris quelquefois de convulsions épileptiques causées par frayeur; et la fille, âgée de quatorze ans, qui avait été toujours bien portante. La malade reçut, en battant en grange, un coup de fléau sans s'y attendre sur un de ses doigts; elle en fut si effrayée qu'elle tomba malade et devint mélancolique. Après trois semaines, la malade se rétablit entièrement et n'eut aucune récidive. Le commencement de la léthargie est fort remarquable; il paraît que quelques causes morales y ont beaucoup contribué. Dimanche, le 16 novembre 1825, elle part pour la messe; après la fin, elle resta sans cause sur la place de l'église, et s'endormit. Pendant la du-

rée de son sommeil, celui-ci était toujours indéterminé et irrégulier; elle commença d'abord par dormir trois à quatre fois vingt-quatre heures et plus tard, sans cause appréciable, tantôt moins, tantôt plus long-temps. Au mois de février 1824, la maladie sembla vouloir céder aux moyens qu'on mit en usage. Pendant huit jours, le sommeil revint régulièrement toutes les nuits; les autres fonctions se faisaient aussi comme dans l'état de santé; mais bientôt l'espoir d'une amélioration s'évanouit, et elle passa à dormir des intervalles de temps plus longs; le sommeil eut lieu pendant trois à huit jours et nuits, mais même pendant onze jours et nuits entiers, sans que les irritans les plus forts puissent en rien le troubler: elle ne restait éveillée que quinze à vingt minutes. Plus tard, l'état de réveil se prolongea deux ou cinq heures. Pendant la troisième année, le sommeil parut devenir plus régulier. Les douze premières semaines, la malade ne prit aucune nourriture; dans la deuxième année, elle était déjà très-maigre et presque squelette. La bouche était fermée, il y avait salivation, et la salive coula aux deux coins de la bouche presque continuellement pendant toute la maladie. Il y avait paralysie de la langue; les muscles des extrémités avaient une raideur particulière, car en les pliant ils sont mobiles. On a voulu même, au commencement du sommeil, observer une catalepsie, qui est disparue sans suite. La respiration et le pouls étaient lents à toutes les époques de la maladie. Elle a constamment refusé tous les alimens, à l'exception du pain et du café; on ne put jamais lui faire prendre aucun médicament; et lorsqu'on essayait d'en mettre dans le café, dès ce moment elle y renonçait pour ne plus prendre que du lait. Les trois premiers mois, elle ne mangea que pour cinq sous de pain et de lait, refusant toutes les viandes et autres alimens solides. Au commencement de la troisième année, elle mangea de plus grandes quantités d'alimens, qui devaient être portées dans sa bouche, et alors elle les mâchait très-lentement. Ordinairement elle employait tout le temps de son réveil à boire et à manger, pour se remettre à dormir aussitôt qu'elle avait fini. Les personnes qui la gardaient connaissaient la marche de sa maladie, et tenaient

# tout préparé d'avance. Le réveil avait ordinairement lieu avant minuit; les excréments étaient durs et rares; le pouls augmenta d'une manière très-considérable après avoir mangé, de 35 à 38, à 70, 80, 90. Dans la deuxième année, le pouls était déjà 45 à 54; plus tard, il retomba encore à 40, même à 35 et 29 pulsations. Enfin, le 4 février 1828, tous les symptômes commençant à diminuer, la léthargie se dissipa. Depuis ce temps, le sommeil était régulier, et la malade resta éveillée pendant le jour. Elle éprouva, aussitôt après la cessation de sa maladie, une bronchite opiniâtre, accompagnée de crachats puriformes, qui fut combattue par les moyens convenables. Le 5 février, elle mangea; le 8, elle ouvrit les yeux pour la première fois, et commença peu à peu à prendre les alimens ordinaires. Du 25 février jusqu'au 6 mars, la malade avait quelques troubles dans les idées avec du délire, mais qui ne revinrent plus. On peut donc admettre qu'elle fut complètement guérie le 6 mars de sa léthargie et de ses suites. Au mois d'août 1827, elle est devenue plus forte, mais elle était encore faible sur ses pieds; la voix s'était élevée, cependant elle parlait toujours indistinctement; elle ne pouvait pas se rappeler en aucune manière ce qui s'était passé, et ne voulait pas qu'on ajoutât à son âge les quatre années qu'elle avait dormi. La malade a entièrement recouvré la santé: on m'a seulement informé que la bronchite est devenue plus forte et peut être chronique. Voilà encore un cas où la phthisie tuberculeuse peut être la suite de la léthargie.

# XXXII<sup>e</sup>. cas. *Léthargie simulée*. — *Adam Phintas*, âgé de dix-huit ans, servait, depuis deux ans, dans les armées autrichiennes, lorsqu'il abandonna son corps. Repris le 26 avril 1811, il devait subir la peine des déserteurs (*garsen laufen*), peine qui consiste à faire passer le coupable dans une haie formée par trois cents soldats armés d'une baguette pour recevoir cinq à six mille coups sur le dos. Quelquefois, quand le jugement est plus gracieux, on n'inflige que cent coups sur les fesses. Cette punition existe encore dans quelques états de l'Allemagne, et rarement un vendredi se passe à Vienne sans que

trois ou quatre exécutions de ce genre n'aient lieu. Cette coutume, qui tient de la barbarie la plus affreuse des nègres, déshonore notre siècle et prive les gouvernemens des soldats robustes qui, après cette infâme punition, succombent souvent à des maladies de poitrine. Pour se soustraire à cette correction, *Phinças* simula un état léthargique pendant quarante-trois jours. Aucun moyen irritant n'avait de l'efficacité : si on lui relevait un membre, il retombait sans vie ; les yeux étaient fermés, le teint était pâle, mais la respiration et le pouls étaient normaux. On lui donna des œufs avec du vin, quelquefois du thé, par les ouvertures des dents absentes, car il simulait même un trismus. Il ne montrait aucune sensibilité lorsqu'on lui enfonçait des aiguilles sous les ongles. On soupçonna que le siège de la maladie était dans le crâne, le malade ayant déclaré auparavant à ses amis qu'il avait fait une chute. On proposa de fendre le cuir chevelu avec un scalpel pour reconnaître si le crâne était réellement atteint. Cette opération fut annoncée à ses parens, assis à côté de son lit, pour que le malade l'entendit. On pratiqua trois incisions, le cuir chevelu fut enlevé et le crâne ratissé. Pendant cette opération, le malade ne manifesta aucun signe de douleur ; seulement il soupira d'une manière presque inappréciable lorsqu'on lui ratissa le crâne. La maladie était déclarée incurable, le malade reçut son congé, et fut renvoyé dans ses foyers. Deux jours s'étaient à peine écoulés depuis son arrivée chez lui, qu'il parlait avec tous ses amis, et aida même son père à découvrir les toits.

F I N.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Vita brevis, ars longa, occasio præceps, experimentum fallax, judicium difficile. *Sect. 1, aph. 1.*

II.

Somnus, vigilia, utraque modum excedentia, malum. *Sect. 2, aph. 3.*

III.

Duobus doloribus simul obortis, non in eodem loco, vehementer obscurat alterum. *Sect. 2, aph. 45.*

IV.

Eunuchi non laborant podagra neque calvi fiunt. *Aph. Ed. Part.*

V.

Puer non laborat podagra ante veneris usum. *Aph. Ed. Part.*

---

Qui verò ex letargiis servantur plerumque pectori suppurati fiunt. *Pr. Coac. VI, 53a.*

In morbo, qui lethargus nominatur, tussis desinet, æger salivam copiosam et liquidam expuit et delirat, cumque delirium qui everit, dormi et alvi excrementum male oleus dejicit. *Lib. II, Sect. V, 65.*